

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Travailler plus pour... travailler plus

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Lorsque l'Élysée a annoncé l'intervention télévisée de Nicolas Sarkozy, le 27 novembre, la plupart des Français s'attendaient à une hausse du SMIC, des minima sociaux, des salaires ou des retraites. Mais non. Ces mots n'ont même pas été prononcés.

En fait, sous couvert de défense du pouvoir d'achat, le gouvernement s'apprête à précariser encore plus les salariés, à diviser les Français et à casser toute forme de négociation collective dans le pays. En effet, la plupart des mesures envisagées dépendent uniquement de la bonne volonté des entreprises.

"Ce qu'il propose, c'est du vent", estime Hervé Goachet, secrétaire de l'Union départementale CFDT, tandis que pour

son homologue de la CGT, Thierry Gourlay, "le compte n'y est pas".

Le déblocage de la participation ? Cette idée a déjà été appliquée en 2004 sans grand succès. Elle favorise simplement un effet d'aubaine concentré essentiellement sur les cadres.

L'octroi d'une prime de 1 000 euros ? Cette mesure, qui s'adresse aux salariés des entreprises de moins de 50 salariés, est laissée à la discrétion des employeurs.

En annonçant qu'une négociation va s'engager sur les relations entre bailleurs et locataires, le président de la République a enfin reconnu la pertinence des propositions du Parti Socialiste sur ce sujet. "Mais ne nous réjouissons pas trop vite", prévient Marylise Lebranchu. "Nous avons proposé une mutualisation des risques. Nous ne savons pas ce qui va sortir des négociations. Attention à ce qu'il ne s'agisse pas de l'instauration d'une simple confrontation entre locataires et propriétaires, sans règles".

SUITE PAGE 2

L'enseignement professionnel sacrifié

On l'a pourtant lu, vu et entendu des centaines de fois pendant la campagne électorale : "avec Sarkozy tout devient possible". Mais il faut toujours le voir pour y croire.

Les enseignants et les élèves de BEP et des bacs professionnels ont d'abord cru à un canular. Mais c'est le plus sérieusement du monde que, sous l'injonction du ministre de l'Éducation Nationale, le Rectorat de l'Académie de Rennes prévoit de supprimer 50 % des BEP et de généraliser les baccalauréats professionnels en 3 ans. Et ce, sans concertation, ni négociation avec les syndicats enseignants, les associations d'élèves, de leurs parents ou le Conseil régional pourtant responsable de la SREF (Stratégie régionale emploi formation).

"C'est très grave", prévient Claude Keryhuel de l'UNSA éducation. D'ailleurs, le Conseil économique et social de Bretagne a voté à l'unanimité un vœu "désapprouvant la décision prise brusquement par le Rectorat de réduire massivement les BEP et de généraliser les baccalauréats professionnels en 3 ans".



Claude Keryhuel

Actuellement, l'obtention d'un BEP suppose deux années de formation. Il permet, soit l'insertion dans la vie active, soit la poursuite d'études avec deux années supplémentaires de formation vers un bac pro.

Certains élèves peuvent-ils accomplir ce cursus en 3 ans ? Sans doute. D'ailleurs cette possibilité a été

SUITE PAGE 2

**CAP
FINISTÈRE**

 26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 13/12/2007


**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

EN CLAIR !

Indigne indignation ?

A quoi sert Rama Yade ? A défendre les droits de l'homme en Chine ? Elle ne faisait même pas partie de la délégation qui accompagnait Nicolas Sarkozy lors de son récent déplacement dans l'empire du Milieu. A soutenir l'opposition Birmane ? Depuis la répression de la révolte des bonzes, elle est particulièrement silencieuse sur ce sujet. En fait, Rama Yade sert de caution lorsque Nicolas Sarkozy va trop loin. Elle tient des discours qui se veulent très fermes tandis que lui signe des contrats, félicite chaleureusement Vladimir Poutine et explique que, si la France ne vend pas d'armes à la Libye, ses concurrents le feront. La preuve de cette répartition des rôles ? Malgré l'interview au vitriol qu'elle a accordée au Parisien, le matin de l'arrivée du colonel Khadafi en France, Rama Yade appartient toujours au Gouvernement.

PS 29

Travailler plus... pour travailler plus (suite)

Il est faux de prétendre que le recours au travail dominical puisse se faire sur la base du volontariat

*** Le risque en effet est grand puisque, sous couvert de permettre aux salariés de "travailler plus pour gagner plus", le gouvernement s'apprête à casser toutes les garanties collectives qui existent dans notre pays. C'est en particulier ce qui se passe pour le temps de travail. "En réalité, c'est la notion même de durée légale du travail qui est menacée si chaque entreprise négocie la sienne", prévient Thierry Gourlay.

"En plus, il est déjà possible de monnayer les RTT", renchérit Hervé Goachet.

Surtout, cette possibilité ne s'offre, par définition, qu'aux salariés qui bénéficient des RTT. "Ceux qui ont le pouvoir d'achat le plus faible, les chômeurs, les petits



Hervé Goachet, secrétaire départemental de la CFDT

retraités, les salariés à temps partiel imposé, n'ont pas d'heures supplémentaires à se faire payer", souligne Marylise Lebranchu. "Travailler plus devrait d'abord consister à permettre à tous les demandeurs d'emploi de trouver un travail", estime Hervé Goachet qui dénonce le recours au travail le dimanche. "Il ne faut pas faire croire aux salariés que le travail le dimanche est payé double. Ce n'est vrai que lorsque c'est exceptionnel. Les salariés qui travaillent régulièrement le dimanche, comme dans les transports, certains commerces ou dans le secteur de la sécurité, ne sont pas payés double". En outre, il est faux de prétendre que le recours au travail dominical puisse se faire sur la base du volontariat. Lorsque l'on est en CDD, on n'a pas le choix. C'est la raison pour laquelle la CFDT s'oppose fermement à toutes les ouvertures de grandes surfaces les dimanches des vacances de Noël.

"Les 10 % de français les plus pauvres se partagent 3 % des revenus, tandis qu'à l'autre bout de l'échelle sociale, les 10 % les plus riches en ont 28 %", rappelle Thierry Gourlay pour qui l'amélioration du pouvoir d'achat passe par une augmentation du salaire de base.

Car, au moment où les comptes de la protection sociale sont dans le rouge, il est paradoxal de constater que le Gouvernement multiplie les possibilités pour les entreprises de s'exonérer des cotisations sociales.

Quelques jours à peine après la prestation télévisée de Nicolas Sarkozy, plusieurs annonces venaient mettre en doute la sincérité de son discours en faveur du pouvoir d'achat. D'abord 780 000 retraités démunis, jusqu'à présent exonérés de la redevance audiovisuelle, devront désormais l'acquitter. Devant le tollé provoqué par cette mesure particulièrement injuste, les parlementaires UMP ont déposé un amendement. Mais, au lieu de maintenir et de pérenniser l'exonération, ils ont coupé la poire en deux : en 2008, les retraités paieront 58 euros.

Dans les jours qui viennent, le Gouvernement va donner son accord pour une augmentation du prix du gaz de 6 % pour les particuliers et de 10 % pour les professionnels.

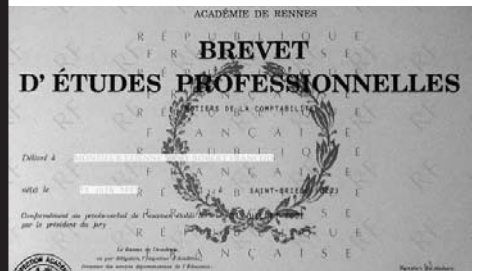
Au Guilvinec, Nicolas Sarkozy avait promis d'inventer un mécanisme pour limiter la part du carburant. Pour récolter 60 à 80 millions d'euros, à la fin de la discussion budgétaire à l'Assemblée, l'UMP a fait voter dans des conditions rocambolesques (le député "signataire" de l'amendement n'avait même pas été averti !) une "éco-contribution" de 2,6 % sur le prix du poisson. "Il ne faut pas jouer sur les mots : il s'agit d'une taxe qui sera d'une manière ou d'une autre supportée par les consommateurs", résume Marylise Lebranchu.

Le quinquennat de Nicolas Sarkozy restera marqué par les décisions prises dans les premières semaines qui ont suivi son élection : 15 milliards de cadeaux fiscaux aux plus favorisés. Les caisses ont été vidées et ce sont les plus modestes qui devront payer. Sarkozy, c'est Robin des bois... à l'envers.



Thierry Gourlay, secrétaire départemental de la CGT

L'enseignement professionnel... (suite)



50 % des BEP sont menacés

*** expérimentée en 2001. Mais l'Inspection générale de l'Éducation Nationale a publié un rapport d'évaluation en 2005 dans lequel elle souligne que "le parcours en 3 ans n'est qu'un élément de réponse qui ne concerne qu'une faible partie des publics".

Alors, pourquoi vouloir généraliser cette expérimentation qui n'a pas donné satisfaction ?

Manifestement, l'objectif du ministère est de réduire le nombre des enseignants. "100 postes seraient supprimés en Bretagne avec la généralisation des bac pro en 3 ans", a calculé Claude Keryhuel. Pour réduire le nombre de fonctionnaires, tous les prétextes sont bons. Or, 70 % des agents de la fonction publique d'État exercent leur activité dans l'Éducation

La filière professionnelle est menacée

Nationale. C'est donc là qu'il faut réduire les effectifs.

Le dirigeant de l'UNSA estime qu'il faut tenir compte de l'hétérogénéité des élèves. Pour la grande majorité d'entre eux, 4 ans

d'études se révèlent nécessaires. Mais certains peuvent obtenir leur diplôme en 3 ans. Il est possible d'individualiser les parcours d'autant plus facilement qu'avec la mise en place de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) tous les diplômes ont été découpés en unités de valeur. Mais cela ne doit pas se faire au détriment de la majorité des élèves.

Pour pouvoir supprimer des postes, le ministère de l'Éducation a pris le risque de fragiliser l'enseignement professionnel alors même qu'il permet en Bretagne à 60, voire 100 % des élèves, selon les filières, de trouver un emploi en sortant du lycée.

C'est toute l'architecture de l'enseignement professionnel qui serait ainsi remis en cause à un moment où, au contraire, il faudrait améliorer le niveau de formation des élèves. 50 000 d'entre eux sortent chaque année du système scolaire sans qualification. Supprimer une année de cours ne pourrait qu'amplifier ce phénomène.

Joëlle Huon, candidate de convictions

Une élection n'est jamais jouée d'avance. Dans le canton de Plouigneau, les socialistes ont pu s'en rendre compte, il y a 6 ans, lorsque, contre toute attente, le candidat de l'UMP remportait l'élection cantonale avec 66 voix d'avance seulement. Pourtant, dans ce canton historiquement ancré à gauche, les candidats socialistes réalisent aux seconds tours des législatives ou des présidentielles des scores régulièrement supérieurs à 60 %.

En mars prochain, Joëlle Huon y défendra les couleurs du Parti Socialiste. Paysanne par choix et laïque par conviction, elle fut porte-parole de la confédération paysanne du Finistère, de 2001 à 2007, et mena la liste de ce syndicat agricole aux élections à la Chambre d'agriculture, en janvier dernier.

"Je me présente pour que ce canton revienne à gauche et pour renforcer la majorité menée par Pierre Maille", explique Joëlle Huon. "En tant que porte-parole de la Confédération paysanne, j'ai eu l'occasion de travailler avec le Conseil général,



Joëlle Huon, candidate du PS dans le canton de Plouigneau

en particulier lorsque nous avons monté *solidarité paysans 29*", explique la candidate socialiste. Cette association a pour vocation d'aider et d'accompagner les agriculteurs en difficulté. "Nous avons trouvé des interlocuteurs attentifs, sensibles à la question de la précarité dans le monde rural et soucieux de développer les solidarités. Nous n'aurions jamais pu signer ce

genre de convention avec une majorité de droite".

Dans les 7 communes du canton, Joëlle Huon et les socialistes vont aller à la rencontre des électeurs. "Pour faire vivre la solidarité, retisser le lien social et défendre les services publics, ce canton doit revenir à gauche".

LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



Un avertissement pour Chavez

Avec Jean-Jacques Kourliandsky

Les Vénézuéliens ont dit non au projet de réforme constitutionnelle proposé par Hugo Chavez. S'agit-il d'un camouflet pour le leader bolivarien ? Non, c'est un avertissement qui provoquera une inflexion politique, explique Jean-Jacques Kourliandsky, délégué national du Parti Socialiste pour l'Amérique latine.

Cap Finistère : Le vote contre le projet de révision constitutionnelle doit-il être considéré comme une défaite pour Hugo Chavez ?

J.-J. Kourliandsky : Il s'agit incontestablement d'un échec. Mais il ne faut pas oublier qu'on parlait, avant le scrutin, de fraudes massives, d'instauration d'un régime communiste. Or, Hugo Chavez a reconnu sa défaite. Il a appelé ses partisans au calme et ses adversaires à la rete-

nue. En outre, le camp du non est morcelé. A côté de l'opposition classique des classes moyennes et du patronat, une partie des chavistes a utilisé ce référendum pour lancer un avertissement au président. Certains craignaient une trop forte politisation de l'armée, comme le général Raúl Baduel, d'autres refusaient la perspective du parti unique et, au-delà, une trop forte concentration du pouvoir présidentiel. Il y a peu de chance que ces deux tendances dans l'immédiat se rejoignent au sein d'une opposition unie. Chavez n'est pas menacé mais cet avertissement aura certainement des conséquences.

Cap Finistère : Justement, comment va-t-il réagir après ce vote ?

J.-J. Kourliandsky : Hugo Chavez est un militaire pragmatique. Lorsque la bataille est perdue, il le reconnaît et change sa stratégie. Déjà, en 1992, lors de sa tentative de coup d'État, il avait compris que toute résistance était vaine. Il avait alors déclaré : "Pour l'instant on arrête tout".

C'est, mot pour mot, ce qu'il a redit, le 2 décembre 2007, à l'annonce des résultats. Il va sans doute chercher rapidement une relégitimation par les urnes. Mais depuis le vote sanction de dimanche, son discours est devenu raisonnable. Et tous les pays voisins ont salué cette évolution qui montre que le Venezuela reste ancré dans la démocratie.

Cap Finistère : Penses-tu qu'il est possible de débattre sereinement d'Hugo Chavez et de sa révolution bolivarienne en France ?

J.-J. Kourliandsky : Les propos du président Chavez, que nous considérons comme des provocations, ne le sont pas nécessairement au Venezuela. Le discours politique du pays est très direct et souvent provocateur. L'opposition n'est d'ailleurs pas en reste. En France, en Europe, beaucoup cherchent des modèles politiques en Amérique latine. Au début des années 70, la gauche soutenait Allende et la droite Pinochet. Aujourd'hui, Chavez polarise les passions contraires. Mais les références aux expériences sud-américaines ne servent la plupart du temps qu'à justifier des positionnements purement français.

Rendez-vous

14 décembre

A 18 h 30, Convention fédérale de ratification des listes municipales et descandidat(e)s aux cantonales, au local du Parti Socialiste à Brest - 13, rue de Portzmoguer.

15 décembre

A 14 h 00, Séminaire des candidats socialistes aux cantonales, au local du Parti Socialiste à Brest - 13, rue de Portzmoguer.

15 décembre

De 9 h 00 à 12 h 30, Amphithéâtre de Mescoat à Landerneau, Formation municipale de l'UESR sur la politique du Conseil régional et du Conseil général.

18 décembre

A 20 h 30, "L'usage d'internet dans les campagnes électorales", au local du Parti Socialiste à Brest - 13, rue de Portzmoguer.

5 janvier

Séminaire des candidats socialistes aux cantonales (lieu à préciser).

12 et 13 janvier

Week-end de formation : "Prise de parole" et "conduite de réunion" pour les candidats aux municipales et cantonales, inscriptions au 02 98 43 44 39.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Annonces légales & judiciaires

SCP "Antoine DESMIERS de LIGOUYER, Olivier BARIOU et Marie-Laure BOUTHORS-DESMIERS de LIGOUYER, Notaires Associés"
Titulaire d'un Office Notarial à la résidence de DAOULAS (Finistère)
24, route de Quimper

AVIS D'INSAISSABILITÉ

Acte reçu par Maître Olivier BARIOU, notaire à DAOULAS, le 27 novembre 2007.

Par Monsieur Michel Alain JAFFRELO, agriculteur, célibataire, demeurant à HANVEC (29460), Pors Nédélec, sur la moitié indivise de l'immeuble lui appartenant sis à HANVEC (29), Pors Nédélec, ayant une maison d'habitation et terrain cadastré, section H, numéro 1356, pour 50 a 00 ca.

Pour insertion
M^e Olivier BARIOU

SCP BOUQUET RABUTEAU - LE BOT LEMAÎTRE

Avocat

3, square Monseigneur-Roull
29200 BREST

Tél. 02 98 46 32 02 - Fax 02 98 44 76 20

BOULANGERIE "A LA REINE ANNE"

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 8 000 euros

19, rue du Mur - 29600 MORLAIX
RCS MORLAIX B 423 314 194

AVIS DE PUBLICITÉ

Par délibération du 30 novembre 2007, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société malgré une diminution du montant des capitaux propres qui ressortent, dans le cadre de l'exercice clos le 31 mars 2007, à un montant inférieur à la moitié du capital social.

Pour Avis,
RCS MORLAIX

Cabinet Joseph DRONIOU SELARL D'AVOCATS

20, quai du Commandant-Malbert
29200 BREST
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

AUX PATROUILLEURS

SA au capital de 38 112,25 euros
Siège de liquidation :
26, quai de la Douane - 29200 BREST
303 436 935 RCS BREST

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale ordinaire du 22 novembre 2007, les actionnaires de la Société ci-dessus désignée, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de cette date.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST.

Pour avis.

Cabinet Joseph DRONIOU
SELARL D'AVOCATS
20, quai du Commandant-Malbert
29200 BREST
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

RÉSIDENCE BELLEVUE
Société Civile au capital de 1 000 euros
Siège social : 32, rue Coat-Mez
29480 LE RELECQ-KERHUON
487 972 978 RCS BREST

DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 16 octobre 2007, la collectivité des associés de la Société ci-dessus désignée :

- a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires.

- a nommé comme liquidateur, Monsieur Jean-Claude SALIOU, demeurant à LE RELECQ-KERHUON (29480) - 32 rue Coat-Mez, et a fixé le siège de liquidation au siège social à LE RELECQ-KERHUON (29420) - 32, rue Coat-Mez.

LIQUIDATION

Aux termes de la même délibération en date du 16 octobre 2007, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation ainsi que les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST.

Pour avis : Le liquidateur.

MALCOR

Société Anonyme au capital
de 60 979,61 euros

Siège social : Rue de Quimper
29520 CHATEAUNEUF-DU-FAOU
345 117 873 RCS QUIMPER

Aux termes d'une délibération en date du 3 octobre 2007, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant en application de l'article L 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis,
Le Conseil d'Administration

Maître Marie-Agnès BROUDEUR
Notaire à PLEYBER-CHRIST (29410)

Rue Pasteur

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître BROUDEUR, notaire à PLEYBER-CHRIST, le 16 novembre 2007, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de MORLAIX le 22 novembre 2007, Bordereau n° 2007/1007, Case n° 2, a été constitué la SARL "CARMEN".

Le siège social est fixé à 15, impasse des Alouettes, BP 60316 à CONCARNEAU CEDEX (29183).

La société a été constituée pour une durée de quatre vingt dix neuf années (99 ans).

Le capital social a été fixé à MILLE EUROS (1000,00 euros).

Toutes les parts ont été souscrites en numéraires.

Objet social : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, l'acquisition et l'exploitation commerciale de navires de pêches, le transport de passagers, la com-

mercialisation, le transport, l'acquisition et la vente sous toutes ses formes des produits de la mer par tous les moyens, le tout directement ou indirectement, par sous-traitance ou autre, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandites, de souscription, d'achat de titres ou de droit sociaux, de fusion, d'alliance, de sociétés en participation ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement. La société peut acquérir des parts de copropriété maritimes, gérer des copropriétés maritimes, procéder à des opérations d'acquisition et de cession de navire et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient.

Gérant : Monsieur PAILLER Ronan, demeurant 15, impasse des Alouettes, BP 60316, 29183 CONCARNEAU CEDEX.

Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : Les cessions de parts consenties par l'associé unique sont libres.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de MORLAIX.

Pour avis.

SELARL Marcel HASCOËT - AVOCAT
au capital de 7 624 euros
20, quai du Commandant-Malbert
29200 BREST
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

VERRES BENNES SERVICES - V.B.S.
SARL au capital de 160 000 euros
Siège social : Zone Industrielle de Lospars
29150 CHATEAULIN
383 590 106 RCS QUIMPER

Suivant acte sous seing privé en date à Brest du 30 novembre 2007, enregistré à la Recette de Châteaulin, le 3 décembre 2007, bordereau 524/5, la société VERRES BENNES SERVICES - V.B.S., société à responsabilité limitée au capital de 160 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Quimper sous le numéro 383 590 106, dont le siège social est à CHATEAULIN (29150) - Zone Industrielle de Lospars, agissant en qualité de plein propriétaire,

A vendu à la société V.B.S., société à responsabilité limitée au capital de 150 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brest sous le numéro 501 139 034, dont le siège social est à BREST (29200) - 15, rue Jean-Charles-Chevillotte, Zone Industrielle Portuaire,

Un fonds de commerce de transfert d'ordures ménagères et de déchets industriels banaux (DIB) à partir des lieux de regroupement vers les centres de traitement, de transport routier de marchandises en vrac par bennes céréaliers, de location de véhicules avec chauffeur, à l'exception de l'activité de transport de verres ménagers pour recyclage, exploité à CHATEAULIN (29150) - Zone Industrielle de Lospars, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Quimper sous le numéro 383 590 106, moyennant un prix de 650 000 euros s'appliquant pour 25 000 euros aux éléments incorporels, pour 625 000 euros aux éléments corporels.

Entrée en jouissance le 30 novembre 2007.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière date des publications légales, dans les locaux du Cabinet d'avocats FIDAL à QUIMPER (29000) - 9, allée Sully.

Pour insertion.

Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alain QUEFFELEC

RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Yves CABON - Tél. 02 98 43 44 39

Impression : Presses Associatives du Finistère
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST
Tél : 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03
CPPAP 1207 P 11428